



PROCES-VERBAL BUREAU DU CONSEIL FEDERAL

Réunion du : Jeudi 9 décembre 2010
A : 15 h 00

Présidence : M. Fernand DUCHAUSSOY

Présents : MM. Frédéric THIRIEZ, Christian TEINTURIER, Jacques LEGER, Henri MONTEIL, Bernard DESUMER

Excusés : MM. Noël LE GRAET, Gervais MARTEL

Assistent : MM. Jacques LAMBERT, Jean LAPEYRE

Excusé : M. Jean-Pierre HUGUES

I. INFORMATIONS DU PRESIDENT

Lettre de l'U.N.F.P. concernant la demande d'organisation d'un match de gala opposant les vainqueurs de compétitions nationales

Le Bureau,

Après avoir pris connaissance de la correspondance de M. Philippe PIAT, Président de l'UNFP et entendu les explications de MM. Fernand DUCHAUSSOY et Frédéric THIRIEZ, Charge ces deux derniers de rencontrer le Président de l'UNFP pour aborder cette demande.

Demande de la Fondation du Football, concernant sa demande de représentation au sein de la Haute Autorité du Football. (Projet de réforme de la gouvernance de la FFF)

Le Bureau transmet cette demande au Groupe de Travail chargé de ce dossier pour examen.

Lettre du Ministère de l'Intérieur, de l'Outre- Mer et des Collectivités Territoriales

Le Bureau note qu'une subvention de 20 000 € a été attribuée à notre Fédération pour l'organisation de la 2^{ème} édition de la Coupe de l'Outre- Mer.

Demande de soutien pour l'organisation de la conférence du mardi 22 mars 2011 sur le thème « Un an après son adoption, quelle mise en œuvre de la loi sur la libéralisation des jeux d'argent ? »

Le Président informe le Bureau qu'il fera connaître sa réponse à l'organisateur de ce débat public.

II. DEMANDE DU SAFE

Le Président fait le compte-rendu de l'entrevue qu'il a eue le 2 décembre 2010 avec les représentants du SAFE, en présence du Directeur Général et du Secrétaire Général de la FFF. Il communique aux membres du Bureau la requête de ce syndicat qui porte notamment sur le contrat liant la F.F.F. à son nouvel équipementier. Il indique que le SAFE demande le doublement de l'indemnité actuelle de préparation mensuelle et une compensation financière par jour de stage,

Le Bureau,

Après un large débat sur cette question,

Décide de ne pas donner une suite favorable à la demande du SAFE,

Ne peut accepter la menace des arbitres consistant à ne pas porter les nouveaux équipements officiels,

Déclare que des sanctions seront prononcées à l'encontre des arbitres qui refuseront de respecter l'obligation de port des équipements fournis par le partenaire officiel de la FFF à partir du 1^{er} janvier 2011, dûment prévue par le Règlement intérieur de la Direction nationale de l'arbitrage,

Charge son Président de communiquer la position du Bureau à ce syndicat.

III FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DE VISIONNAGE

Le Président et le Secrétaire Général font le compte-rendu de l'entrevue qu'ils ont eue avec MM. Alain SARS et Vincent TEXIER, membres de la Commission de Visionnage. Ils indiquent que cette commission ne compte plus que trois membres, suite aux départs de MM. Vincent GUERIN, Robert NOUZARET et Jacques GLASSMANN, mais également celui du Secrétaire, M. Rémi HARREL, une situation qui ne facilite pas le bon fonctionnement de ladite Commission qui doit visionner dix rencontres de championnat de France de L1 chaque week-end.

Après un large échange de vues, le Bureau :

- Décide de maintenir cette Commission et charge son Secrétaire Général de la compléter pour assurer son bon fonctionnement,
- Regrette de ne pas pouvoir accorder une indemnité d'expertise comme le souhaitent les membres de cette commission.

IV. CLAIREFONTAINE (disparitions d'équipements)

MM. Christian TEINTURIER et Jacques LAMBERT font le compte-rendu des interventions effectuées à la suite des suspicions de vols d'équipements sportifs au Centre Technique National Fernand SASTRE de Clairefontaine.

Il n'y a jamais eu de disparitions massives d'équipements, mais des chapardages récurrents qui ont entraîné un dépôt de plainte par la direction du CTNFS début 2010. L'enquête a été confiée à la gendarmerie nationale et est toujours en cours.

Le Bureau charge son Président de faire un communiqué sur ce dossier.

V. ASSEMBLEE FEDERALE DU 18 DECEMBRE 2010

Le Bureau prend connaissance du document relatif à la réforme de la gouvernance de la FFF qui a été adressé à tous les participants à l'Assemblée Fédérale. Il constate quelques imprécisions sur ce document et décide de le compléter par l'envoi de l'exposé fait au Conseil Fédéral du 26 novembre 2010.

Concernant le flux financier FFF/ LFP, le Président de la LFP demande qu'il soit acté que la fédération reverse à la Ligue du Football Professionnel la somme de 4 260 000 € (Equipe de France et indemnisation des joueurs sélectionnés) et que la contribution financière unique en faveur du football amateur sera calculée à hauteur de 2,475 % et non 2,490 % comme indiqué sur le document de synthèse.

VI. QUESTIONS D'ACTUALITE

UEFA

- Commissaires de match et instructeurs de l'UEFA pour la période 2011/2013
Le Bureau note que l'envoi des candidatures doit être fait au plus tard le 14 janvier 2011.
Il note que M. Jean-Marc PUISSESSEAU, ayant atteint la limite d'âge, ne pourra être renouvelé au titre de délégué de match.

FIFA

- Tournée d'accueil dans le cadre de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, Allemagne 2011
Le Bureau note qu'une délégation de la FIFA et du Comité d'organisation sera accueillie le lundi 21 février 2011 par notre fédération afin de fournir de plus amples informations sur la préparation de la Coupe du Monde Féminine, de promouvoir la compétition, soutenir de manière générale le développement du football féminin.

UNAF

- Demande de subvention 2010/2011
Le Bureau invite son Trésorier Général à examiner cette demande.

Le Secrétaire Général
H.MONTEIL